



N°95 – janvier / février 2024

So wie SO

Journal bimestriel de Stutzheim-Offenheim

Le mot du maire : les civilités

Le « bien vivre ensemble » revendiqué par chacun requiert l'observation des convenances en usage chez les gens qui vivent en société : politesse et courtoisie. Pendant des années, les enfants devaient « dire bonjour » aux personnes rencontrées dans la rue. Cette pratique se perdrait-elle chez certains adultes qui semblent ignorer les passants qu'ils croisent ?

Lorsque la mairie adresse une demande écrite, la plus élémentaire civilité serait d'y répondre. Ne pas en avoir le temps est une excuse récurrente (relire mon texte dans le bulletin de Noël de 2011/2012 page 51). En fait, quelles sont vos priorités ? Pour exemple, les fans du Racing sont à l'heure au stade lorsque l'arbitre siffle le début de match, les vacanciers sont à l'heure lorsque le chef de gare siffle le départ du train....

Quelles sont nos priorités au sein de la commune ? Prenons du temps pour le « bien vivre ensemble », l'engagement social, le bénévolat associatif, le respect d'autrui, l'amitié, ... qui, aujourd'hui comme par le passé, sont le ciment de notre société.

Alors, n'oublions pas que toutes les associations cherchent à élargir le cercle de leurs bénévoles et ainsi assurer la relève dans leurs activités.

La civilité est l'affichage du caractère pacifique d'une personne dans ses relations à autrui. Pour toutes ces raisons établissons des contacts positifs et appliquons les civilités d'usage pour vivre une **bonne année 2024**.

Jean-Charles Lambert

VIE COMMUNALE

Cérémonie des vœux

La municipalité invite **tous les habitants**, et plus spécialement les **nouveaux arrivants** au village en 2023, à la cérémonie des vœux qui aura lieu **vendredi 12 janvier 2024 à 19 h 30**, salle des Loisirs. Les associations locales y présenteront leurs activités et projets. Une occasion d'échanger aussi avec les élus autour de la galette des rois et du verre de l'amitié. Des personnes méritantes seront mises à l'honneur.

Crémation des sapins

L'amicale des sapeurs-pompiers reconduira le ramassage des sapins de Noël **samedi 13 janvier 2024**. Les sapins seront à déposer sur les trottoirs avant 13 h, sans gêner la circulation des piétons, et en toute sécurité en cas de vent fort ou de neige. La crémation est prévue à Stutzheim lors de la tombée de la nuit.

Inscriptions sur liste électorale après un déménagement

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent se faire, soit en se présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 au plus tard 15 jours avant chaque élection.

Une station météo à Stutzheim-Offenheim

Des prévisions, des statistiques et des mesures en direct sur l'excellent site : www.meteo-offenheim.fr



stutzheimoffenheim

www.stutzheim-offenheim.frmairie@stutzheim-offenheim.fr

03 88 69 61 01

Horaires d'ouverture de la mairie : lundi : 15 h - 19 h

mardi : 9 h - 12 h

mercredi : 9 h - 12 h

vendredi : 15 h - 18 h

Permanence les samedis 13 janvier et 10 février 2024 de 9 h à 12 h.

Mairie : 3 place Germain-Muller 67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche **9 juin 2024**.

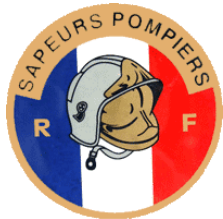


Parlement européen

Les sapeurs-pompiers recrutent

Pour rejoindre l'équipe des pompiers volontaires de la commune, une adresse utile :

Amicale des sapeurs-pompiers
6a rue de la Mairie
Stutzheim-Offenheim
Tél. : 03 88 69 70 31
pompiers.so.67@gmail.com



La chorale paroissiale Ste Cécile recrute aussi

Hommes ou femmes, débutants ou expérimentés, la chorale recrute des choristes.

Répétitions tous les premiers et troisièmes jeudis du mois dans l'église de Stutzheim.

Renseignements :

Denis Kister deniskister67@gmail.com



Sécurité des cyclistes

Service-Public.fr TRANSPORTS	
ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES	
À vélo	
Équipements obligatoires	Sanctions en cas d'absence
	Amende
Casque (enfant jusqu'à douze ans)	Jusqu'à 750 €
Gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante)	Jusqu'à 150 €
Sonnette en bon état	Jusqu'à 38 €
Éclairage fonctionnel	Jusqu'à 38 €

AFCCRE

Stutzheim-Offenheim est membre de l'AFCCRE. Afin de marquer le 60^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) encourage ses membres à prendre toutes les initiatives qui rappellent le sens de la relation franco-allemande et des jumelages entre nos deux pays. La commune de Stutzheim-Offenheim répond à l'appel lancé en adoptant une déclaration réaffirmant mettre en valeur la convivialité des relations de jumelage entre nos deux territoires. Il s'agit également de porter le message du renouveau des jumelages franco-allemands afin qu'ils continuent d'œuvrer en faveur d'une Europe porteuse des valeurs universelles.

DON DU SANG

Collecte le 30 janvier

Le don du sang demeure une nécessité vitale ! Malgré les progrès considérables de la médecine, aucun produit ne remplace aujourd'hui le sang.



Toute personne âgée entre 18 et 70 ans et dont le poids est supérieur à 50 kilos peut faire don de son sang.

Un questionnaire et un entretien de pré-don avec un médecin permettent d'établir si ce geste est risqué pour le donneur ou le receveur.

Prochain don du sang à Stutzheim-Offenheim, mardi 30 janvier 2024 de 16 h 30 à 20 h, salle des Loisirs

Le don sera suivi d'un temps de convivialité et une collation avec tartes flambées sera offert.

VIE PRATIQUE

Nos amies les bêtes

Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune et sur tout le ban communal. Il s'agit de ne pas effrayer les oiseaux et autres petits mammifères sauvages.

Les champs en herbe et les champs de trèfle sont destinés à être fauchés pour nourrir des vaches laitières... (les crottes de chiens ou de chats rendent les bovins malades). Merci de comprendre que la nature est ainsi faite et de respecter ces consignes.

On signale de nombreux chats errants. La SPA a été prévenue. Une campagne de stérilisation est programmée.

Les aires et places de jeux des enfants, le terrain de foot, les cours d'écoles, les salles communales ... sont bien sûr interdits aux chiens.

Déjections canines : de nombreux concitoyens se plaignent d'être régulièrement confrontés à ce genre d'incivilité. Pourtant des distributeurs de sacs pour déjections canines et des poubelles sont installés à des endroits stratégiques de la commune.

Déneigement et taille des haies, deux obligations :

En application du statut local en Alsace, les riverains ont l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs devant leur propriété en cas de neige et/ou de verglas. **Les buissons et la végétation doivent être taillés régulièrement pour ne pas empiéter sur le domaine public.** Les déchets verts peuvent être apportés aux points verts de Willgottheim ou d'Ittenheim et les gros volumes (> 2 m³) sur la plateforme de Reitwiller, sur présentation d'un bon gratuit à retirer au préalable à la Communauté de communes.

La Communauté de communes subventionne la location de broyeurs. Le paillage des haies et des potagers permet des économies d'eau et de désherbage.

Un rappel, pas de feux de broussailles

Il est interdit de brûler des branchages et des broussailles dans tout le village.

Attention au stationnement gênant

Le stationnement des véhicules sur le domaine public ne doit entraver ni la circulation des piétons, ni celle des engins agricoles.

Attention, lors d'incendies ou d'accidents, les véhicules de secours doivent pouvoir accéder partout !

Trop d'excès de vitesse

Les radars pédagogiques installés route de Behlenheim à Offenheim et route de Saverne à Stutzheim relèvent que trop d'automobilistes dépassent la vitesse autorisée de 50 km/h. Des contrôles de vitesse seront effectués par la gendarmerie.

Rappel : toutes les rues sont limitées à 30 km/h sauf les RD qui sont à 50 km/h maxi.

Limiter les bruits de voisinage

Un sujet de discordance récurrent entre voisins : le bruit de machines, les cris, la radio trop forte, ... La vie en société nécessite des égards et du respect des uns envers les autres.

Merci de votre compréhension et de votre respect de ces **consignes de civilités**.

Attention : en cas de non-respect des règles évoquées ci-dessus, la responsabilité des riverains peut être engagée.

Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est difficile à détecter : il est inodore, invisible et non irritant. Pour éviter les intoxications, faire vérifier et entretenir avant chaque hiver chaudières, poêles et conduits de fumée, ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.

Faire ramoner les cheminées une fois par an est obligatoire en Alsace.

Le choix du ramoneur est laissé à l'initiative de chaque concitoyen. Son carnet de ramonage est à tenir à jour. Un ramoneur a son siège à Stutzheim : Steve Wicker. Laisser un message au 06 16 97 50 82.

R-GDS

Déploiement des compteurs communicants

En septembre dernier, R-GDS a entamé sa campagne de déploiement des compteurs gaz communicants sur sa zone de desserte.

D'ici décembre 2027, plus de 100 000 compteurs seront ainsi remplacés sur 122 communes bas-rhinoises.

> Quand seront déployés les compteurs communicants à Stutzheim-Offenheim ?

Compte-tenu de l'envergure de ce projet, le plan prévisionnel de déploiement a été construit sur 4 ans avec une fin prévue en décembre 2027.

Si ce projet avance aujourd'hui conformément au rythme défini, R-GDS n'est pas encore en mesure d'indiquer avec plus de précision à quel moment le déploiement sera effectué à Stutzheim-Offenheim.

Quelques semaines avant le démarrage de la campagne de renouvellement des compteurs, un premier courrier de R-GDS présentera le nouveau compteur communicant et ses fonctionnalités.

Un second courrier, 15 jours avant leur intervention, sera adressé en précisant notamment le jour et le créneau de la venue à domicile des techniciens.

> > Qu'apportera le compteur communicant ?

Véritable outil de sobriété énergétique, le compteur communicant permettra notamment de :

- suivre quotidiennement ses consommations gaz et les comparer à celles des périodes antérieures,
- mesurer en temps réel l'impact des écogestes et/ou de travaux d'efficacité énergétique,
- mettre en place des alertes (mail ou SMS) en cas de dépassement d'un seuil de consommation à paramétrer.



Pour plus d'informations, une page dédiée : <https://r-gds.fr/compteur-communicant/>

VIE COMMUNALE – TRAVAUX

Travaux « voie verte vers Strasbourg »

En novembre ont débuté les travaux de construction de la piste cyclable – voie verte vers Strasbourg. La construction d'un pont « métal et bois » sur le Musaubach en février nécessitera la mise à une voie de la RD41 pendant la pose du tablier du pont. Un alternat sera mis en place, en principe pendant les congés scolaires de février.

VIE CULTURELLE

Médiathèque

Toutes les informations et inscriptions à l'accueil de chaque bibliothèque du réseau Ko'libris sur <https://kolibris.kochersberg.fr>
Réseau Ko'libris, bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland :
Tél. 03 90 29 03 59

Mail : kolibris@kochersberg.fr



Les gestes qui sauvent

Les pompiers de la commune proposent une formation gratuite concernant « les gestes qui sauvent »
samedi 10 février 2024 à 9 h 30.

Le nombre de personnes est limité à 10 adultes, sur inscription uniquement, à pompiers.so.67@gmail.com

D'une durée de deux heures, cette formation aux gestes qui sauvent est une initiation aux premiers secours pour connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles. L'objectif de cette formation est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



Aménagement foncier – remembrement

La prise de possession provisoire des nouvelles parcelles agricoles en novembre 2023, a entraîné la suppression de certains chemins agricoles. Les nouveaux chemins ne pourront être réalisés qu'après avoir obtenu les autorisations des instances environnementales.

Les prises de possession définitives auront lieu une fois que tous les recours seront purgés.

VIE ÉCONOMIQUE

Liste des artisans, commerçants, professionnels et professions de santé :

Les entreprises, artisans, professionnels, professions de santé, ... de Stutzheim-Offenheim qui souhaiteraient figurer gratuitement dans cette liste sur le site Internet de la commune sont invités à s'adresser à la mairie.

www.stutzheim-offenheim.fr/index.php/vie-economique-touristique/

Assistante maternelle

Les personnes intéressées par le métier d'assistante maternelle ou qui en recherchent une, peuvent s'adresser au RPE, relais petite enfance du Kochersberg. Contact : Sophie PEREIRA, tél. 03 88 51 00 03.

MAISON DU KOCHERSBERG

Le musée de la Maison du Kochersberg présente deux nouvelles expositions : des artistes du 27 janvier 2024 au 17 mars 2024 et Tenues d'Alsace du 24 février 2024 au 9 février 2025.



www.maisondukochersberg-alsace.fr
f [lesamisdelamaisondukochersberg](https://www.facebook.com/lesamisdelamaisondukochersberg)
m [maisondukochersberg](https://www.instagram.com/maisondukochersberg)

